

## Coup de chaud chez les experts

Par Eric MEUNIER

Publié le 02/03/2009, modifié le 27/02/2025

Les membres des comités d'experts français en charge de l'évaluation des PGM souhaitent « pouvoir travailler dans la sérénité, en ont assez du dénigrement, voire de la diffamation dont ils sont l'objet de manière répétée », indique un communiqué de presse daté du 2 mars 2009 [1] signé par certains d'entre eux. Cette communication fait suite à un avis de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (Afssa) qui concluait à un désaccord des experts de l'Afssa vis-à-vis de l'opinion des autorités françaises exposée dans le rapport Le Maho. Le rapport Le Maho a été envoyé par le gouvernement français à la Commission européenne pour exposer les arguments scientifiques du Comité Provisoire de la Haute Autorité (CPHA) sur les OGM qui ont été retenus par le gouvernement français pour décréter le moratoire sur le maïs Mon810 [2]. Philippe Joudrier, un des signataires, explique dans une interview du 9 mars 2009 que « avec cet avis [celui de l'AFSSA] sur ce rapport Le Maho, c'est tout d'un coup un déferlement de qualificatifs assez écœurants, de propos vilipendieux (sic) notamment des anti-OGM. On nous accuse d'être vendus aux semenciers, de travailler sous leur pression et tout cela commence à bien faire. C'est ce que nous avons tenu à affirmer dans notre communiqué » [3].

Les signataires sont notamment issus de l'Afssa, seul comité d'experts existant aujourd'hui sur le dossier des PGM. Un autre comité, le Haut conseil des biotechnologies (successeur de la Commission du Génie Biomoléculaire - CGB), a été créé par la loi de juin 2008 : il doit intervenir de manière plus complète en abordant également, outre les aspects sanitaires, les aspects environnementaux. Mais ses membres ne sont toujours pas nommés. 18 membres sur 21 du comité de l'Afssa et 6 membres sur 19 de l'ancienne CGB ont signé le communiqué (une personne fait partie des deux comités) [4]. C'est donc un peu plus de la moitié des experts actuellement et anciennement mobilisés par le gouvernement qui regrettent ce climat de « dénigrement » dans lequel ils travaillent. Quant à l'autre moitié, elle ne s'est pas exprimé.

A noter que le comité d'experts de l'AFSSA sera renouvelé le 5 août 2009, après expiration de son mandat de trois ans (les candidatures se sont clôturées le 15 mars) [5].

Quand les experts se contredisent...

Rappelons que la polémique, en février dernier, sur cet avis de l'Afssa, avait surtout été suscitée par sa date de « publication » : une « révélation » par le journal Le Figaro du 11 février, soit cinq jours avant que des fonctionnaires des Etats-membres de l'Union européenne ne votent sur une proposition de la Commission européenne pour obliger la France à lever son moratoire sur le maïs Mon810. Ces mêmes fonctionnaires, le 16 février, n'avaient alors pas atteint de majorité qualifiée lors de leur vote pour adopter une décision sur la proposition de la Commission européenne [6]. Notons enfin que, concernant le moratoire sur le maïs Mon810, le gouvernement français a, entre les mains, deux avis de deux comités d'experts (celui de l'Afssa et celui du CPHA) qu'il a lui-même

nommés et qui concluent différemment sur les risques potentiels liés à ce maïs. Une expertise nationale qui ne pourrait que difficilement lui permettre de conclure à l'absence de risque. D'autant que, comme le rappellent les signataires du communiqué de presse ci-dessus évoqué, les avis de ces comités n'abordent pas les risques économiques ou sociologiques de la commercialisation des PGM et l'avis de l'Afssa ne s'intéresse qu'aux aspects sanitaires.

[1] <http://www.agrisalon.com/06-actu/ar...>

[2] cf. [Où en est-on du moratoire français sur le Mon 810 ?](#)

[3] <http://www.enviro2b.com/environneme...>

[4] Liste des membres du comité de l'AFSSA, <http://www.afssa.fr/Documents/Membr...> et de l'ex CGB, <http://www.ogm.gouv.fr/experimentat...>

[5] <http://www.afssa.fr/PM9100Q301.htm>

[6] [OGM - Sursis pour le moratoire français sur le maïs Mon810 !](#)

---

---

Adresse de cet article : <https://infogm.org/coup-de-chaud-chez-les-experts/>